

Direction de l'Industrie des
Mines et de l'Energie de la
Nouvelle-Calédonie

Service de l'Industrie

1 ter rue UNGER - Vallée du
Tir
M2
98846 Nouméa

Téléphone :
27 02 30

Télécopie :
27 23 45

Courriel :
Mathieu.nonnon@gouv.nc

Affaire suivie par
Mathieu NONNON

Ligne directe :
27 02 64

Ligne secrétariat :
27 02 96

N° 2025-DIMENC- 65493

N° 222527-2025/1-
ACTS/DIMENC

La Présidente

- 1 DEC. 2025

à

CALTRAC
SOCIETE CALEDONIENNE DES
TRACTEURS
BP 14328
98803 NOUMEA CEDEX

R.A.R. RE 025 256 37 8 NC

Objet : prescriptions spéciales portant sur la réalisation de travaux de dépollution par la SOCIETE CALEDONIENNE DES TRACTEURS (CALTRAC), sise la ZICO II - commune de Païta

Pièce jointe : arrêté n°4786-2025/ARR/DIMENC

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint l'arrêté n°4786-2025/ARR/DIMENC, de prescriptions spéciales portant sur la réalisation de travaux de dépollution par la SOCIETE CALEDONIENNE DES TRACTEURS (CALTRAC), sise la ZICO II - commune de Païta.

Je vous prie d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente



Sonia BACKES